

Service instructeur
Service d'Aménagement des Rivières

N° CP 2014-11-6 1

Service consulté

**PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES
C414 C214 C114
APPROBATION DES OPÉRATIONS 2014 ET DÉLÉGATION DE LA MAÎTRISE
D'OUVRAGE AU DÉPARTEMENT
SUBVENTIONS AUX COLLECTIVITÉS**

Résumé : Dans le cadre du programme d'aménagement des rivières 2014 (4 500 000 €), il vous est proposé d'approuver un nouveau programme de travaux d'aménagement de bassin de rétention des coulées d'eaux boueuses présenté par la Commune de BLOTZHEIM pour un montant de 300 000 € TTC et d'accepter la délégation par ladite Commune de la maîtrise d'ouvrage des travaux au Département. Le taux de programmation de ces AP atteint 100%. En matière de subventions, il vous est proposé de valider 3 nouvelles opérations pour un montant total de subventions de 58 650 €, au titre du secteur spécifique hydraulique des Contrats de Territoires de Vie :

- la remise en état du seuil Mahrel à HUSSEREN-WESSERLING pour 6 000 €,
- la protection des berges de la Béhine à LAPOUTROIE pour 10 050 €,
- la réouverture d'un fossé pour la lutte contre les inondations à SCHLIERBACH pour 42 600 €.

Le taux de programmation de ces AP atteint 90 %.

1. Aménagement de Rivières 2014 - Travaux sous maîtrise d'ouvrage du Département
(Annexe 1)

Programme C414 Nature 45411

Dans le cadre de l'autorisation de programme de 4 500 000 € votée par l'Assemblée Départementale pour 2014 (rapport au Conseil Général n° CG-2014-2-6-1), un nouveau programme de travaux est présenté par la Commune de BLOTZHEIM qui souhaite nous en déléguer la maîtrise d'ouvrage.

Ces travaux d'aménagement d'un deuxième bassin de rétention des coulées d'eaux boueuses dans le bassin versant du Kellergraben représentent un montant de 300 000 € TTC.

Ces travaux s'intègrent dans l'enveloppe spécifique « hydraulique » du Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays.

Ces travaux, réalisés pour le compte de tiers, font l'objet d'une recette auprès de la collectivité qui nous délègue la maîtrise d'ouvrage et nous récupérons également la TVA. Les recettes attendues pour ce programme s'élèvent donc à environ 200 000 €. Le coût prévisionnel pour le Département s'établit ainsi à 100 000 €.

Conformément à la délibération du Conseil Général n° CG-2014-2-6-1, la convention de mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage prévoit le versement d'un acompte, à hauteur de 50 % de la quote-part du maître d'ouvrage, au démarrage des travaux et le versement du solde sur présentation des factures justificatives.

Il vous est proposé d'accepter la maîtrise d'ouvrage déléguée de ce programme de travaux.

Les travaux répondent aux critères d'éligibilité décidés par l'Assemblée Départementale. Il vous est donc proposé de valider l'instruction et l'éligibilité de ces nouveaux travaux et de donner un avis favorable pour lancer la consultation des entreprises et les procédures de marchés nécessaires à leur réalisation.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux sera assurée par le Service Rivières et Barrages.

Pour ce chantier, il sera nécessaire le cas échéant d'avoir recours à des études topographiques, des études de sol, des études d'impact et des contrôles extérieurs ainsi qu'à des coordonnateurs sécurité.

L'autorisation de programme 2014 s'élevant à 4 500 000 € TTC, le taux de programmation atteint 100 %.

2. Aménagement de Rivières 2014 – Travaux à subventionner (Annexe 2)

Programme C214 Chapitre 204 Fonction 61 Natures 204142

Lors du Budget Primitif 2014 (rapport au Conseil Général n° CG-2014-2-6-1), le Conseil Général a arrêté une autorisation de programme de 300 000 € pour les subventions à allouer aux collectivités pour les aménagements de rivières (secteur spécifique « hydraulique » des CTV).

Il est proposé aujourd'hui de valider l'instruction et l'éligibilité des 3 nouveaux dossiers pour un montant de subventions global de 58 650 €.

Ces travaux répondent aux critères d'éligibilité du Département en matière d'Aménagement de Rivières définis dans le vademécum du secteur spécifique hydraulique des Contrats de Territoires de Vie. Il s'agit :

- de réhabilitation d'ouvrages hydrauliques et de protections de berges à HUSSEREN-WESSERLING (CTV01587- CTV2 THUR DOLLER) et à LAPOUTROIE (CTV01218 – CTV2 PIEMONT VAL D'ARGENT PAYS WELCHE) ;
- d'aménagements hydrauliques à SCHLIERBACH (CTV01362 – CTV2 3 PAYS).

L'autorisation de programme C214 s'élevant à 300 000 € au titre de 2014, le taux de programmation est de 90 %.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de décider de l'opportunité et d'approuver pour 2014 en aménagement de rivières l'aménagement d'un bassin de rétention des coulées d'eaux boueuses à BLOTZHEIM, pour un montant de 300 000 € TTC, d'accepter la maîtrise d'ouvrage déléguée pour son exécution et d'affecter les AP correspondantes. Les dépenses et les recettes seront imputées au Programme C414, nature 45411 ;
- de m'autoriser à signer la convention type de délégation de maîtrise d'ouvrage correspondante ;
- de m'autoriser à solliciter des subventions auprès de nos partenaires financiers et à les affecter aux travaux correspondants ;
- d'approuver et de programmer les 3 nouveaux dossiers d'aides au titre du secteur spécifique « hydraulique » des CTV2 figurant à l'Annexe 2, pour un montant de subventions de 58 650 € et d'affecter les AP correspondantes. Les montants des aides départementales seront prélevés sur le Programme C214 Chapitre 204 Fonction 61 et Nature 204142.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Année de programmation	Passage en CP	Programme d'intervention
2014	18/12/2014	Programme rivières

Direction de l'Environnement et Cadre de Vie Service Aménagement des Rivières	
Autorisation de programme	
BP 2014	4 500 000,00 €
Modification des AP en DM1	
Modification des AP en DM2	
Autorisation de programme votée	4 500 000,00 €
Total des opérations adoptées précédemment	
1 nouvelle(s) opération(s) pour un montant global de	4 215 015,00 €
Avancement du programme 2014	300 000,00 €
	100%
Appellation du Maître d'Ouvrage	
Riesheim	Montant du programme
	300 000,00 € TTC
Contrats de Territoires de Vie	
Trois PAYS	Montant affecté
	300 000,00 € TTC
	300 000,00 € TTC
	TOTAL

Liste des travaux prévus pour information - Montant prévisionnel

Code opération	Libellé de l'opération	Appellation du Maître d'Ouvrage	Montant prévisionnel
20141829	Bassin de rétention des coulées de boues Kellergraben II	Riesheim	300 000,00 € TTC

ANNEXE 2

Service Rivières et Barrages

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 DÉCEMBRE 2014

Contrats de Territoires de Vie (investissement) PROGRAMME 2014 CTV2

Thur et Doller

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CVT01587	HUSSEREN-WESSERLING Remise en état du seuil Mahrel à Husseren-Wesserling Thur et Doller	14 970,00	40%	6 000,00
Total				6 000,00

Contrats de Territoires de Vie (investissement) PROGRAMME 2014 CTV2

Piémont, Val d'Argent, Pays Welche

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CTV01218	LAPOUTROIE Protection des berges de la Béhine Piémont, Val d'Argent, Pays Welche	16 741,87	60%	10 050,00
Total				10 050,00

Contrats de Territoires de Vie (investissement) PROGRAMME 2014 CTV2

Trois Pays

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CTV01362	SCHLIERBACH SCHLIERBACH: ouverture fosse aval Trois Pays	106 500,00	40%	42 600,00
Total				42 600,00